



FONDATION



DU
PATRIMOINE



CONTACT PRESSE

RÉGION GRAND-EST

Isabelle DILLER
03 87 33 61 71
isabelle.diller@grandest.fr

PARC NATUREL REGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS

Léa JOLY
03 26 59 44 44
l.joly@parc-montagnedereims.fr

FONDATION DU PATRIMOINE - CHAMPAGNE-ARDENNE

Valentine ROLAND
03 26 97 81 72
valentine.roland@fondation-patrimoine.org

DOSSIER DE PRESSE

REIMS, LE 20 MARS 2024

UNE CONVENTION POUR PRÉSERVER LES TRÉSORS CACHÉS DE NOS FORÊTS !



@ Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Le 20 mars, la Région Grand-Est, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la Fondation du patrimoine ont signé une convention de partenariat afin de donner un nouveau souffle à nos forêts. Cette signature vient marquer la première étape d'une grande campagne de mécénat en faveur de notre patrimoine forestier. En lien avec le programme européen Life Biodiv'Est, cette convention propose la création d'îlots en libre évolution dans des Parcs pilotes : le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Elle vise à soutenir les propriétaires forestiers qui s'engagent à suspendre l'exploitation d'un secteur durant 70 ans.

Ces îlots constituent ainsi des « micro-réserves forestières naturelles ».

Après une déambulation en Forêt d'Orient avec le premier propriétaire forestier intéressé par cette action, la signature de la convention a eu lieu au Musée Napoléon à Brienne-le-Château.

LA RÉGION GRAND-EST, PREMIÈRE RÉGION INVESTIE POUR SES FORÊTS

Unique Région en France et en Europe à avoir reçu l'agrément de la Commission européenne, la Région Grand Est a lancé depuis 2022 son **programme LIFE Biodiv'Est**.

Son objectif ? Enrayer le déclin de la biodiversité en Grand Est. Pendant 10 ans et à travers les territoires, le programme LIFE Biodiv'Est porte l'ambition de rassembler toutes les forces vives nécessaires pour développer des actions innovantes en faveur de la biodiversité. Les 27 actions de ce programme permettront de mettre en œuvre la stratégie régionale pour la biodiversité.

Parmi les 27 actions concrètes à mener, il expérimente sur plusieurs territoires pilotes de nouveaux dispositifs techniques et financiers pour soutenir des pratiques forestières vertueuses et favorables à la biodiversité comme la mise en place d'îlots forestiers laissés en libre évolution. Cet îlot est une surface forestière sur laquelle les arbres peuvent accomplir leur cycle de vie naturel entier jusqu'à leur effondrement et décomposition complète.

Ils favorisent :

- La **préservation de la biodiversité** (plus de 25% des espèces forestières dépendent du bois mort ou sénescant) ;
- La préservation de la **diversité génétique** des forêts ;
- La **conservation d'une bonne fertilité des sols forestiers** par retour des nutriments, ou encore le **stockage du carbone** (dans les forêts tempérées, les sols forestiers stockent une quantité de carbone équivalente à la biomasse).

Le LIFE Biodiv'Est contribue aux actions structurantes de la Stratégie régionale de la Biodiversité : étendre à 3% les îlots de vieux bois minimum sur l'ensemble des forêts publiques et à 8% dans les secteurs à enjeux. A ce jour, environ 1,3% de forêts publiques en Grand Est sont laissées en libre évolution (Source : ONF Grand Est, juillet 2023).



© Parc naturel régional de la Montagne de Reims

« Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Grand Est préconise d'augmenter de manière conséquente la part des forêts en libre évolution et les mesures de maintien de la biodiversité dans les forêts exploitées. »

Auto-saisine du CSRPN Grand Est au sujet de la stratégie d'adaptation au changement climatique pour les forêts du Grand Est - avis n°2022-108

POUR LA PRÉSERVATION DES FORÊTS DU GRAND EST, UNE AMBITION COLLECTIVE FORTE

Avec le Life Biodiv'Est, La Région s'engage durablement dans la **transition environnementale**. Elle fait de la préservation des forêts, un enjeu de taille nécessaire pour construire ensemble un monde plus vertueux et relever durablement les défis d'avenir.

L'objectif est avant tout de donner les moyens humains et financiers pour accélérer la mobilisation de tous : **décideurs, acteurs économiques et grand public**. C'est une vision partagée par l'ensemble des acteurs du territoire et un cadre commun d'intervention jusqu'en 2031. Un atout supplémentaire pour booster la force du collectif et contribuer à la résilience du territoire face aux aléas climatiques, sanitaires, économiques, etc.

Pour mobiliser toutes les parties prenantes, le programme institue les **paiements pour services environnementaux (PSE)** pour les propriétaires forestiers publics (communes) et privés, désireux de s'engager à leurs côtés. Ces PSE permettent aux propriétaires de désigner des îlots qui seront laissés en libre évolution tout en restant économiquement viable. La Région, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims (animateur de l'action) et les Parcs associés soutiennent ainsi ces démarches volontaires pour l'intérêt général et **font appel aux entreprises et au grand public à travers une grande campagne de mécénat pour préserver ces trésors cachés au cœur des forêts**.

Ces petites forêts laboratoires s'inspirent de solutions fondées sur la nature, et sont suivies de près par un comité scientifique et technique spécifiquement créé dont **font notamment partie l'AgroParisTech Nancy, INRAE, l'Office National des Forêts, le Centre National de la propriété forestière, les Réserves Naturelles de France et l'association Sylv'ACCTES**.



© Parc naturel régional de la Montagne de Reims

DEVENIR MÉCÈNE D'UN TRÉSOR CACHÉ : UN PROJET LOCAL À FORTE VALEUR AJOUTÉE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Les îlots en libre évolution sont identifiés sur la base de connaissances et de données naturalistes ainsi que de la concertation avec les parties prenantes. Ces îlots seront situés sur des secteurs présentant déjà des intérêts écologiques. Cette préservation sur le long terme d'un réseau d'espaces en libre évolution s'inscrit en relation avec les autres sites naturels gérés et la trame verte et bleue.

Devenir mécène de ces trésors cachés, c'est devenir acteur de son territoire aux côtés du Grand Est et de tous les partenaires du Life mais également :

- **Participer à la préservation du patrimoine forestier de notre région ;**
- **Soutenir des projets avec un suivi scientifique sur le long terme et comprendre l'adaptation d'un écosystème au changement climatique ;**
- **Associer son don à une démarche de tout un territoire.**

Avec 1,9 million d'hectares, les forêts du Grand Est sont des écosystèmes complexes et riches qui couvrent le tiers du territoire régional. La région présente une diversité arborée plus importante que la plupart des autres régions françaises (IGN, 2020), en raison de son passé sylvicole et de ses conditions écologiques variées. Pour autant, les forêts du Grand Est sont aujourd'hui impactées par le changement climatique et l'érosion de la biodiversité.

Depuis 2002, 28% d'oiseaux spécialistes des milieux forestiers en Grand Est ont disparu (source : OGEB). En effet, les forêts exploitées manquent souvent de gros bois morts et de vieux arbres. Or, leur présence est essentielle pour préserver la biodiversité forestière et maintenir le bon fonctionnement de l'écosystème forestier sur le long terme.

Dès la signature de la convention de partenariat, des collectes : « Préservons les trésors cachés de nos forêts » seront lancées sur le site de la Fondation du patrimoine. Ces collectes seront réparties par territoire local. Chaque collecte viendra aider les propriétaires forestiers à s'engager dans ce programme et ainsi à préserver des îlots.



DES PROPRIÉTAIRES ENGAGÉS POUR LA BIODIVERSITÉ EN FORÊT D'ORIENT

La visite en forêt privée sur la commune de Brienne-la-Vieille a fait honneur aux initiatives d'une famille de **propriétaires forestiers privés**, tous engagés pour la conservation de la biodiversité forestière.

Depuis 2015, les membres de la famille se mobilisent collectivement pour étendre leurs connaissances sur les espèces et habitats présents sur leur domaine. Après plusieurs séries d'**inventaires naturalistes** (Atlas de la Biodiversité Communale, 24h de la Biodiversité, etc.), la famille passe à l'étape supérieure en souhaitant inscrire un **premier îlot de libre évolution** dans le plan simple de gestion. Une consécration de leurs initiatives presque évidente pour la famille qui souhaite préserver ces milieux typiques de la **Champagne humide**.



Allée forestière@ Parc naturel régional de la Forêt d'Orient